

Signalement de nuisances sonores et/ou olfactives provenant d'un local professionnel situé à Paris

LES NUISANCES CAUSÉES PAR LA DIFFUSION DE MUSIQUE OU DE SON AMPLIFIÉS SONT À ADRESSER À
LA PRÉFECTURE DE POLICE (NUISANCES-MUSIQUEAMPLIFIEE@INTERIEUR.GOUV.FR)

Votre demande concerne : Choisissez un élément.

Nom et prénom

du ou de la déclarant-e:

Adresse :

Code postal :

Bâtiment :

Escalier :

Étage:

Porte :

Digicode / Interphone :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Portable :

Pour instruire votre signalement, une prise de contact est nécessaire.

Où pouvez-vous être joint par téléphone entre 9h et 17h pendant la semaine :

Courriel :

@

**Nom et adresse de
l'établissement(s)**

préssumé(s) être à
l'origine de la nuisance :

Précisez le type de nuisance : Choisissez un élément.

Précisez l'origine de la nuisance : Choisissez un élément.

Précisez le lieu de provenance de la nuisance : Choisissez un élément.

**Décrivez précisément
la nuisance :**

Provenance
et nature de la gêne :

interne à l'immeuble

côté cour

de jour

externe à l'immeuble

côté rue

de nuit

À quelle fréquence ?

ponctuellement

régulièrement

permanente

Quel(s) jour(s) ?

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Tous les jours

À quelle heure ?

H

ou indiquer la tranche horaire entre

H

et H

Depuis quand subissez-vous cette gêne ?

Vous êtes-vous déjà plaint-e ?

non

oui

Si oui, auprès de qui ?

Quel a été le résultat obtenu

?

Fait à Paris, le :

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer :

• par courriel : nuisances-pro@paris.fr

• par courrier : Ville de Paris

Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles

5, rue de Lobau, 75004 Paris

Pour toute information

complémentaire, contactez

le **3975*** ou consultez paris.fr

* Prix d'un appel local à partir d'un
poste fixe